
Adresse de la section de l'Égalité de Besançon (Doubs) qui témoigne sa satisfaction des victoires et jure de se rallier constamment à la Convention, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la section de l'Égalité de Besançon (Doubs) qui témoigne sa satisfaction des victoires et jure de se rallier constamment à la Convention, lors de la séance du 24 vendémiaire an III (15 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 157-158;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17636_t1_0157_0000_20

Fichier pdf généré le 07/10/2019

et dont les liens seront indissolubles, l'innocence et le malheur seront protégés, la vertu récompensée. Cette heureuse harmonie rendra nos bras encore plus invincibles. Qu'ils cessent, ces agents du despotisme, à prétendre nous lasser, les défenseurs de la patrie se présenteront en foule quand ils seront assurés d'une reconnaissance nationale qui les suivra dans le tombeau et qui s'étendra sur tous leurs parents. Une nation généreuse qui est à même de secourir l'indigence ne scauroit faire un plus noble employ de ses libéralités que de les exercer envers les pères et mères, veuves et enfants de nos frères d'armes morts au service de la patrie, lorsque leurs facultés sont indigentes, insuffisantes pour leur besoin. Pénétrés de cette vérité nous avons résolu de faire envers ceux-cy le sacrifice de trente deux quintaux quarante six livres de viande dont le rachat nous a été accordé. Nous oublions que nous en avons été privés dans un temps où nos subsistances ne pouvoient nous parvenir, tous les passages étant obstrués par les neiges et tandis que nous étions obligés de bivouaquer sur les montagnes les plus élevées. Nous espérons que ce léger sacrifice vous sera agréable.

Comptez, dignes représentants, sur notre soumission et notre parfait dévouement.

Salut, union et fraternité.

Suivent sept signatures.

4

La société populaire de Noireau [ci-devant Condé-sur-Noireau, Calvados] **remercie la Convention nationale d'avoir substitué le règne de la justice à celui de la terreur, et elle l'invite à tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement révolutionnaire.**

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

[*La société populaire de Noireau à la Convention nationale, du 10 vendémiaire an III*] (8)

Représentans du peuple;

Et nous aussi c'est à la Convention nationale que nous voulons nous rallier. Ceux qui ont si vivement applaudi au supplice de Robespierre et de ses complices, n'ont pu apprendre qu'avec indignation l'attentat commis sur un de vos collègues. Vous saurez garantir la représentation nationale des atteintes qu'on veut sans cesse lui porter, et la liberté triomphera de tous ses ennemis. Que de coeurs vous lui avez restitués en substituant le règne de la justice à celui de la terreur qui n'atteignoit pas moins les innocens que les coupables ! Des continuateurs de Robespierre sonnent l'allarme, et

crient que la liberté est perdue, parceque leur règne finit avec celui de la tyrannie; ils envient au peuple jusqu'au plaisir de goûter les délices de sa nouvelle situation; ils veulent donc à quelque prix que ce soit lui faire haïr cette liberté pour laquelle il a fait tant de sacrifices? Mais, représentans du peuple, vous la ferez aimer en dépit d'eux; et vous couronnerez votre ouvrage en tenant d'une main ferme les rênes du gouvernement révolutionnaire. Salut, fraternité et dévouement.

Les membres du comité de correspondance,
GOURJON, président,
SELLARTIN, BOUTRY.

5

La société républicaine de Gap [Hautes-Alpes] **se plaint d'avoir été calomniée; elle sollicite un examen sévère de sa conduite; elle abhorre les traîtres, les conspirateurs et les dominateurs, et veut le règne de la justice et de la probité. Elle invite la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à l'affermissement de la République.**

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au représentant du peuple Gauthier (9).

6

L'agent national du district de Colmar [Haut-Rhin] **annonce à la Convention nationale que les citoyens de ce district ont fabriqué, depuis le mois de pluviôse jusqu'au premier vendémiaire, 46 223 livres de salpêtre (10).**

7

Celui du district de Meaux [Seine-et-Marne] **écrit que, depuis le 6 germinal jusqu'à cette époque, il s'en est aussi fabriqué dans son arrondissement 33 301 livres (11).**

8

Les citoyens de la section de l'Égalité de la commune de Besançon [Doubs] **témoignent leur satisfaction de ce que le sol**

(7) P.-V., XLVII, 175. *J. Fr.*, n° 750.

(8) C 322, pl. 1354, p. 1.

(9) P.-V., XLVII, 175.

(10) P.-V., XLVII, 175. *Bull.*, 1^{er} brum. (suppl.).

(11) P.-V., XLVII, 175. *Bull.*, 1^{er} brum. (suppl.).

de la République est purgé des satellites des despotes. Ils jurent de demeurer constamment ralliés à la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*Les commissaires de la section de l'Égalité de Besançon à la Convention nationale, du 10 vendémiaire an III*] (13)

Citoyens représentans,

Le sol de la République est enfin débarrassé entièrement des vils satellites des tirans et des despotes qui ne l'ont que trop longtemps souillé, à l'aide de la trahison; et s'il existe encore dans la Corse, des restes de cette vile engeance, nous scaurons les anéantir.

Cet événement est trop glorieux pour vous et pour nous, citoyens représentans, pour que nous puissions nous taire. Continués donc à bien diriger le gouvernail, comme vous l'avez fait jusqu'ici, et vous serez toujours les pères de la patrie. Nous vous avons déjà plus d'une fois offert nos vies et nos fortunes, nous vous réitérons cette offre et nous vous jurons adhésion entière, comme à l'unique centre de la République et au seul point de raliement que nous connoissons. Terrassés les ennemis de cette République qui cabalant dans l'obscurité, cherchent à entraver la marche du gouvernement révolutionnaire qui nous a tous sauvés. Nous jurons de les surveiller et de les faire punir, dès qu'ils seront connus.

Nous ne scavons pas faire des phrases, nous ne sommes tous que de pauvres sans-culottes, qui laissons parler nos coeurs, ils sont tous à vous.

*Les commissaires de la section,
DAGIOUT, THOUVENIN, ROYER, ROUX,
COSSON, LAFERRIERE, MICHAUD, secrétaire.*

9

L'administration du district de Louhans [Saône-et-Loire] félicite la Convention nationale de ce qu'elle a mis la justice à l'ordre du jour; elle ne connoît, ainsi que ses administrés, que la Convention nationale pour centre unique de ralliement de tous les Français. Elle fait passer divers arrêtés qui ont pour objet de propager les principes de la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Salut public (14).

Le conseil général du district de Louhans félicite la Convention nationale sur la sévérité qu'elle a déployée dans les journées des 9 et 10

thermidor et du triomphe qui en a été la suite. Ne souffrez pas, dit-il, qu'aucun individu, qu'aucune section du peuple s'arroge les droits de rivaliser avec la représentation nationale, et encore bien moins celui de s'élever contre elle et de l'avilir pour la dominer ou la dissoudre; nos yeux, nos coeurs, nos bras et ceux des administrés de ce district sont tournés vers la Convention que nous reconnoissons et reconnoîtrons toujours pour le centre unique de la République une et indivisible.

A cette adresse est joint un arrêté du conseil général du district de Louhans pour engager les citoyens de leur district à venir, avec l'attitude fière de l'homme libre et probe, mettre sous les yeux du représentant du peuple le tableau des maux qu'ils peuvent avoir soufferts, lui en désigner les auteurs et lui aider, par leurs connoissances, non seulement à faire cesser le mal, mais encore à opérer tout le bien possible (15).

10

Les citoyens composant le comité révolutionnaire du district de Libreville [ci-devant Charleville, Ardennes] attestent qu'ils n'auront jamais d'autre guide que la Convention nationale. Ils la félicitent sur l'énergie qu'elle a manifestée dans la journée du 9 thermidor, et l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

[*Les citoyens composant le comité révolutionnaire du district de Libreville au président de la Convention nationale, s. d.*] (17)

Liberté Égalité Révolution

Citoyen président,

Sans lois, point de société! sans société, point de mœurs. Heureusement pour la République, les unes et les autres existent dans la plus pleine vigueur.

Lacroix, représentant du peuple en ce département vient de nous installer dans l'exercice du comité révolutionnaire du district de Libreville.

Rendus à notre poste, notre principal devoir fut le serment de soumission à la représentation nationale, à l'unité et à l'indivisibilité de la République, et de notre assentiment éternel pour sa prospérité.

Nous t'invitons, président, à attester à tous tes collègues, à la République entière, que notre attachement inviolable pour elle n'a cessé d'être, et sera toujours inaltérable; que nous

(12) P.-V., XLVII, 176. *J. Fr.*, n° 750.

(13) C 322, pl. 1354, p. 11.

(14) P.-V., XLVII, 176. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(15) *Bull.*, 27 vend. (suppl.).

(16) P.-V., XLVII, 176.

(17) C 321, pl. 1347, p. 7, reçue le 14 vendémiaire.